

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE
CANADA MUSICAL

Revue Artistique et Littéraire

PARAISSANT

LE PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Un Morceau de Musique accompagne chaque Numero.

6e. Année, No. 2

1er. Juin 1879.

A. J. BOUCHER

Editeur-Propriétaire

No. 252 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

SOMMAIRE.—Nouvelle méthode pratique de Piano, par Ludovic. Etat actuel de la musique en Italie, par le Chevalier Van Elewyck. [Suite.] Orgues "Alexandre" et Harmoniums "Estey." Musique : *Si la Stanchezza* : par Boyton Smith. Nouvelles artistiques du Canada. Correspondance de Quebec. Concerts du mois de mai. Notices biographiques concernant divers musiciens célèbres qui ont visité l'Amérique, ou dont la réputation ou les œuvres sont plus particulièrement connues et estimées au Canada. Plaisanteries. Naissance. Mariages. Abonnements reçus dans le cours du mois. Academie de Musique de Québec : concours de 1879. Calendrier et Guide des Organistes et Directeurs de chœurs pour le mois de Juin-Juillet. Bulletin No. 3. Choix de morceaux nouveaux et de romances favorites.

Abonnement : \$1.00 par an, payable d'avance. 10cts. le numero separe.

Imprimé par J. B. LAPLANTE 30 Rue St. Gabriel, Montréal.

EDITION SPECIALE POUR LE CANADA. TEXTE FRANCAIS.

NOUVELLE
METHODE PRATIQUE DE PIANO

PAR
G. LUDOVIC,

PUBLIE PAR

A. J. BOUCHER,

“BLOC BEAUDRY,” NO. 280, RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

PRIX: 75 CENTS.

TABLE DES MATIERES.

Premiers principes de la musique; Notes, Valeurs, Silences, Signes accidentels, etc.	1
Exercices; main droite seule, main gauche seule, les deux mains réunies.....	4
Première récréation, avec variations ..	5
Exercices, en <i>do majeur</i>	6
Deuxième récréation, à trois temps	7
Exercices, en <i>do majeur</i>	8
Troisième récréation, mouvement de Marche	9
Exercices pour rendre les doigts indépendants.....	10
Exercices en <i>sol majeur</i>	11
Quatrième récréation, mouvement de Valse.....	12
Exercices en tierces.....	13
Leçon à quatre mains.....	14
Exercices, en <i>fa majeur</i>	16
Cinquième récréation,—Barcarolle originale.....	17
Sixième récréation,—le Carnaval de Venise	18
Exercices, en <i>ré majeur</i>	19
Septième récréation	20
Huitième récréation,—Menuet de Haydn	21
Neuvième récréation,—Air de danse, de Grétry.....	22
Dixième récréation,—Air de Beethoven	22
Leçons à quatre mains,—Marche.....	43
Onzième récréation,—Marche Turque, de Mozart.....	16
Douzième récréation,—Valse de Schubert.....	27
Treizième récréation,—Roméo et Juliette, de Bellini.....	22
Quatorzième récréation,—Alleluia du <i>Messie</i> , de Haendel.....	23
Quinzième récréation,—Célèbre romance de <i>Joconde</i> , de Nicolo.....	38
Seizième récréation,—Air de <i>Mathilde de Sabran</i> , de Rossini.....	32
Dix-septième récréation,—Le Bouffe et le Tailleur, de Gaveaux.....	33
Exercices	36
Vive la Canadienne, air national	38
Un Canadien errant, air national	40
Leçon à quatre mains.....	42
Exercices en sixtes et en octaves	43
Gamme chromatique.....	43
Exercice pour apprendre à passer le pouce.....	43
Arpèges les plus usités.....	44
Notes répétées.....	44
Trilles	45
Exercices pour apprendre à croiser les mains	46
Gammes majeurs, suivies d'accords	48
Gammes mineurs, suivies d'accords	51
Gammes en tierces, dans les tons les plus usités	52
Six petites études	90

Le Canada Musical.

VOL 6.]

MONTREAL, 1^{ER} JUIN 1879.

[No. 2

Le prompt règlement de l'abonnement au "Canada Musical" pour l'année courante, [mai 1879-80,] échu le 1^{er} mai écoulé, nous obligera.

ETAT ACTUEL DE LA MUSIQUE EN ITALIE

PAR

Le Chevalier VAN ELEWYCK,

Docteur de l'Université Catholique de Louvain,
Maître de Chapelle de la Collégiale de Saint-Pierre à Louvain,
Secrétaire du Congrès international de musique sacrée de Belgique.

—:0:—

(Suite)

VILLE DE MILAN.

—:0:—

Au point de vue de la mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier, Monsieur le Ministre, la ville de Milan est la plus intéressante de toute l'Italie.

Je partagerai mon rapport sur Milan en cinq parties. Je traiterai successivement : 1^o du Conservatoire royal ; 2^o de la musique dite de chambre et des écoles populaires pour l'enseignement de la musique instrumentale et du chant, 3^o de la maîtrise métropolitaine ; 4^o de la société de Sainte-Cécile (plain-chant et musique religieuse) ; 5^o des grands éditeurs de musique établis à Milan et, à ce propos, des tendances que révèle la nouvelle composition italienne, du journalisme musical et de la critique.

I

Quand on se livre à un examen sérieux du Conservatoire royal de Milan, on arrive à cette conclusion qu'il ne constitue pas seulement une école de musique comme le sont le plus grand nombre de celles d'Italie, mais une véritable Université, où tout ce qui, directement ou indirectement, se rattache à l'art musical, est étudié à fond. Aussi, l'article premier du Règlement, approuvé par le Roi en 1864, dit-il : " *Il R. Conservatorio di musica di Milano è istituito per dare l'insegnamento gratuito della musica vocale e istrumentale, e per diffondere il buon gusto musica mercè la esecuzione delle migliori composizioni antiche e moderne, In quest'Istituto oltre alle Scuole musicali propriamente dette, vi sono Scuole letterarie destinate a completare la istruzione degli allievi* "

Je traiterai de l'histoire de cet établissement, de ses divers règlements, de sa bibliothèque. Je rendrai compte de la visite des classes que j'ai faite en détail, sous la conduite de son très-digne directeur, M. le chevalier Mazzucato.

Une étude intéressante à faire serait celle de l'enseignement de la musique à Milan avant la première révolution française. Elle exigerait trop de développements dans

ce rapport. Je me bornerai à résumer l'histoire du Conservatoire depuis l'avènement de Napoléon I^{er} au trône d'Italie. Je la dois, en grande partie, aux notes qu'à recueillies M. Ludovico Nobile Melzi, président de la commission directrice.

En 1807, le prince Eugène de Beauharnais promulgua, au nom de l'Empereur, le décret constitutif du Conservatoire

On y admit des élèves internes et des externes. Dix-huit bourses de pension gratuite furent réservées aux jeunes gens, six aux jeunes filles. Le maître de composition fut placé à la tête de l'établissement sous le titre de *Censore dell'Istituto*.

C'est sur la proposition de Simon Mayer (1) que Bonifacio Asioli fut nommé professeur d'esthétique, *Censore* et maître de chapelle de la cour. La valeur artistique d'Asioli est trop connue pour que je m'arrête longtemps à ce compositeur. Mélodiste avant tout, grand coloriste dans son instrumentation, Asioli visa aussi à la science. Il publia divers traités d'harmonie et des méthodes pour instruments. Un seul reproche peut lui être adressé, c'est qu'en musique religieuse, il se lança dans le style concertant, n'écrivit que d'une manière théâtrale et nuisit beaucoup à l'art vrai.

En 1814, Ambroise Minoja devint *Censore*. En 1826, Vincenzo Federici succéda à Minoja, et bientôt il eut lui-même un successeur, Francesco Basily. Nicola Vaccaj prit, en 1837, la place de Basily et la conserva jusqu'à la fin de 1844. De 1844 à 1850, Felice Frasi fut *Censore*, et après lui arriva M. Lauro Rossi.

Avant de parler du commandeur Lauro Rossi, je dois entrer dans quelques détails sur les directions qui ont précédé la sienne.

Celle d'Asioli donna lieu à de nombreuses discussions. Elle produisit cependant plusieurs sujets distingués, tant pour la composition que pour le chant et la virtuosité instrumentale. Bien des artistes italiens, aujourd'hui célèbres, datent de cette époque.

Malgré le succès relatif de l'enseignement créé par Asioli, le gouvernement autrichien fut mécontent de lui. Le comte Giulio Ottolmi fut placé à la tête de la partie administrative, Asioli se retira, et c'est ainsi que Minoja fut appelé à lui succéder.

Deux décrets impériaux, l'un de 1820, l'autre de 1823, apportèrent des modifications à l'organisation du Conservatoire. On supprima l'externat, et le gouvernement se réserva exclusivement la nomination aux *posti gratuiti* pour les pensionnaires. On donna aussi une plus grande importance aux études littéraires et on proclama, ce qui est très-vrai qu'un compositeur est un artiste incomplet lorsqu'il ignore l'histoire de son pays, le mouvement littéraire et artistique du monde civilisé et la philosophie des beaux-arts

Un rescrit du souverain (1826), confirmé par un autre de 1846, prescrivit encore une mesure excellente : l'obligation pour les professeurs d'enseigner pendant trois ans, avant d'être admis au titulariat définitif de leur cours.

Si la direction d'Asioli peut revendiquer avec honneur comme élèves datant de son temps, Soliva, Schraffer, Alari, Gordigiani, les directions qui l'ont suivi, de 1814 à 1848, citent avec non moins de gloire Schira, Cagnoni, Biaggi, Fumagalli pour les classes de composition et de piano, Arditi pour le violon, Piatti pour le violoncelle, Bottesini pour la contre-basse, Giuditta Grisi, les Brambilla pour le chant, etc. Une quantité d'opéras essayés, à cette époque, sur le petit théâtre du Conservatoire, eurent plus tard, dit M. Melzi, les honneurs des premières scènes d'Italie.

(1) Voir ce nom sous la rubrique BERGAME.

Quand Bazily eut quitté Milan pour devenir, à Rome, maître de la chapelle Giulia, son successeur Vaccaj s'appliqua à attacher des hommes de valeur et d'avenir au corps enseignant. De ce temps date la nomination de Rolla à la classe d'accompagnement et de lecture des paratons, de Ronconi à une classe de chant et, également à une classe de chant, de Mazzucato, qui venait d'échanger ses études universitaires, à Padoue, contre celles de l'art musical (1839). M. le chevalier Albert Mazzucato, directeur actuel du Conservatoire royal de Milan, est donc, depuis 36 ans, professeur à cet établissement.

Les événements de 1848 eurent une triste influence sur l'École Milanais. Pendant cette année, néanmoins, on réussit à conserver les pensionnaires et à terminer les cours. Mais en 1848 les locaux furent occupés par l'armée autrichienne. La seule faveur que M. Piazzini, curateur du Conservatoire, put obtenir du ministre Montecuculli, fut de faire recueillir les jeunes filles dans une maison privée et de confier les jeunes gens à leurs professeurs respectifs pour la continuation de leurs études.

De cette époque date la fin de l'internat. Les nombreuses réparations que les locaux eussent dû subir, après le départ des troupes, le désir exprimé de tous côtés par la population de voir se rouvrir un externat, enfin la considération que les villes de Paris, de Leipzig, de Bruxelles, de Prague, n'avaient pas de pensionnaires, furent cause qu'on transforma l'établissement en un lycée public.

Cette mesure radicale provoqua de vives critiques, et je les comprends jusqu'à un certain point. S'il est vrai de dire qu'au point de vue administratif il y avait avantage à renoncer à l'ancien système, il faut reconnaître que rien n'a pu remplacer la vie commune dans l'une comme dans l'autre pensionnat. Là, les questions musicales planaient sur toutes les branches de l'éducation. Les élèves vivaient dans un milieu artistique, et les instrumentistes, les chanteurs, les compositeurs se transmettaient sans le savoir, un enseignement mutuel. Je ne conseillerais pas l'annexion de pensionnats aux Conservatoires actuels de Bruxelles ou de Liège. Mais s'ils avaient toujours existé, j'hésiterais certainement à en approuver la suppression.

On institua un Directeur proprement dit. Le Censeur et le Vice-Censeur, ce dernier cumulant son titre avec celui de professeur d'harmonie, cessèrent d'exister. L'administration reçut aussi une organisation nouvelle au point de vue de ses relations avec l'État.

M. Lauro Rossi, que des opéras brillants avaient signalé à l'attention publique, que Donizetti avait voulu faire nommer, encore très jeune, à la direction du théâtre Valle à Rome, fut appelé à la direction. Ce grand artiste fut le chef du Conservatoire royal de Milan, de 1850 à 1871.

Rapportons aux premières années de cette direction : la publication d'un nouveau règlement (il dura jusqu'à celui que le Roi Victor Emmanuel promulgua en 1864), la création des classes d'orgue, de harpe, de littérature française, d'histoire, d'esthétique, l'institution des *Maestrini* ; les premiers essais pour former une Académie dans le genre de celle qui existe au *R. Istituto Fiorentino* (1).

Quand le Roi Victor-Emmanuel fut proclamé souverain de la Lombardie, son gouvernement s'occupa immédiatement du Conservatoire de Milan. Celui-ci fut reconnu comme Etablissement Royal, et ainsi que je l'ai dit plus haut, son organisation nouvelle commença en 1864.

Divers règlements, approuvés par décrets royaux datent de cette année 1864. Je vais les résumer.

À la tête de la partie artistique se trouve placé un Directeur ; à la tête de la partie administrative et même au-dessus du Directeur, un Président et un Conseil Académique. Le Président correspond avec le Gouvernement. Le Conseil se compose : 1o. de trois professeurs élus par leurs

(1) Les tentatives faites à plusieurs reprises, de doter le Conservatoire de Milan d'une section académique n'ont jamais, semble-t-il, réussi. Aujourd'hui encore, l'Académie ne peut pas être considérée comme étant définitivement constituée.

collègues ; 2o. de quatre habitants de la ville connus par leurs aptitudes spéciales et par leur zèle pour l'art. Ce Conseil a une mission très-importante puisqu'il est, sous la seule réserve de la sanction royale, suprême arbitre du choix des méthodes et des systèmes d'enseignement.

L'instruction, au Conservatoire de Milan, se divise en quatre groupes.

1o. *Instruction primaire artistique* : A) Notions élémentaires ; B) Lecture musicale parlée et chantée ; C) Piano ; D) premiers principes d'Harmonie théorique et pratique.

2o. *Instruction artistique supérieure* : Elle embrasse pour le dire en un seul mot, toutes les branches de l'art musical.

3o. *Instruction littéraire primaire*, savoir : la Religion, la Grammaire, le Français, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire nationale, l'explication des droits et des devoirs civiques.

4o. *Instruction littéraire supérieure* : l'Histoire et la Philosophie de la Musique, la Littérature poétique et dramatique, l'Histoire universelle dans ses rapports avec le mouvement des Beaux-Arts (1).

Le Conservatoire compte 37 professeurs, tous nommés par décret royal. Ils peuvent être suppléés par des professeurs extraordinaires et par des *Maestri*.

Il y a, comme à Naples, à Florence et à Bologne, des examens d'admission, de *Confirma*, de promotion annuelle et de fin d'études.

Les élèves sont partagés en trois groupes ; ceux de composition, dont le terme des études est fixé à dix ans, ceux de chant qui doivent avoir fini en sept ans, et ceux d'instruments, pour lesquels les délais varient de huit à neuf ans.

Le Conservatoire organise des séances publiques et des séances privées.

Les nominations des membres des jurys pour les quatre sortes d'examens, sont faites par le Conseil académique sur la proposition du Directeur.

Il y a deux espèces principales d'encouragements : d'abord les distributions annuelles de prix, ensuite des pensions mensuelles divisées en quatre classes. Ces pensions sont au nombre de 44 ; dix de 40 francs, dix de 30, douze de 20 et douze de 10 francs. On les accorde en même temps que la dispense des rétributions scolaires. Enfin, le Gouvernement concède quelquefois de grandes bourses exceptionnelles (2).

(1) Il manque, à ce programme, l'étude du latin. On n'a pas négligé de la maintenir dans d'autres Conservatoires italiens. Elle rendrait aux jeunes compositeurs plus de services que les exercices militaires pour lesquels, m'assure-t-on, il y a aussi une classe à Milan.

(2) Je crois utile de reproduire ici textuellement, cinq articles du règlement, relatifs à la classification des prix et à celle des pensions mensuelles :

ART. 140. I premj si distinguono in *Grandi Premj*, e *Premj Music li*.

Il *Gran premio* non può essere aggiudicato che a quei giovani che conseguirono per lo meno punti di merito 9, 50, tanto nello studio principale che nella classificazione media complessiva.

Il *premio musicale* si conferisce a coloro, che nel corso principale avranno raggiunto per lo meno 9 50, punti di merito, e nell' assieme di tutte le materie, una media complessiva di punti 7, 50.

ART. 141. Anche le menzioni si dividono in *grandi menzioni* ed in *menzioni musicali*.

Per conseguire la *grande menzione* l'Alunno dovrà avere raggiunto 8, 50 punti, tanto nel ramo principale, che complessivamente.

Per ottenere la *menzione musicale* dovrà avere raggiunto 8, 50 punti 6, 50 nella media complessiva.

ART. 142. Evvi anche una *menzione speciale* per quegli Alunni, che avendo conseguito almeno 7, 50 punti nel ramo principale, ne ottenessero non meno di 8, 50 in uno o più dei seguenti rami complementari : composizione, canto, lettura musicale, armonia ed accompagnamento, un qualunque strumento, filosofia e storia della

Les capitaux nécessaires à l'exonération des pensions ont été recueillis dans la suppression du double internat. Le Conservatoire touche annuellement, indépendamment de ses revenus 78,600 francs de subside. Il jouit de la capacité civile. On peut donc lui faire directement des legs et des donations.

Voilà, Monsieur le Ministre, les bases de l'organisation [d'écarts royaux de 1864]. Mais dans le *Regolamento scolastico* et dans le *Regolamento disciplinare*, il y a encore différents points que je dois toucher.

Chaque professeur est censé avoir un système complet pour l'enseignement de sa matière, depuis les premiers principes élémentaires jusqu'à la fin du cours supérieur. Il prend l'élève à son entrée au Conservatoire et le conserve toujours. J'ai entendu formuler des plaintes à ce sujet et je crois qu'elles ne sont pas sans fondement. Il y aurait un mezzo-terme à prendre, ce serait de n'attacher définitivement l'élève à son maître qu'à partir des cours supérieurs qui précèdent immédiatement ceux dits de perfectionnement.

Il y a deux classes de composition, chacune de dix élèves au plus; deux d'harmonies, de contrepoint et de fugue, avec un maximum pour chacune d'elles, de quatorze élèves; quatre classes de chant de dix élèves; trois de piano de quatorze élèves. Pour la plupart des autres classes le maximum des élèves est de dix. Enfin quelques cours, par exemple celui d'esthétique, acceptent un nombre indéterminé d'auditeurs.

J'ai déjà dit que le Conservatoire cherche à réaliser l'unité dans l'exposition scientifique, et que le Directeur et le Conseil académique sont chargés de l'approbation des méthodes. Mais il y a une grande tolérance pour les matières dans lesquelles il existe divergence d'opinion au sein de la science. L'unité, à Milan, n'est donc pas hostile à la variété, et le professeur y est considéré comme chef de l'école. Bien plus: on prend des précautions pour assurer les traditions des systèmes. L'article 73 du règlement oblige les membres du corps enseignant à déposer, endéans les cinq premières années de leur entrée en fonctions, copie complète de leur méthode pédagogique.

Autre point spécial. Il est permis au professeur de donner des leçons supplémentaires chez lui, mais le Conseil doit en avoir connaissance, afin qu'il lui soit possible d'évaluer équitablement le mérite vrai des élèves. Remarquons que ceux-ci sont l'objet d'un contrôle permanent. Tout ce qui les concerne est annoté semaine par semaine: les points obtenus hebdomadairement entrent en ligne de compte pour les appréciations de fin d'année.

Les élèves de composition ont à suivre les cours de piano, d'orgue de violon, de violoncelle, de chant, de déclamation, d'instruction religieuse, d'italien, de français, de littérature, de mathématiques, de géographie, d'histoire nationale, d'histoire universelle, de philosophie musicale et d'histoire

musica, declamazione e gesto, storia universale applicata all' arte, letteratura poetica e drammatica.

ART. 143. Le pensioni mensili, fissate del regolamento organico, vengono assegnate di anno in anno ai 44 Alunni ed Alunne più distinti, che rimangono in corso di istruzione, osservando, che il solo gran premio dà diritto alla pensione di 1° grado; il premio musicale a quella di 2° grado, la grande menzione a quella di 3°; la menzione musicale a quella di 4° grado.

Durante il tempo che gli Alunni fruiscono delle pensioni sono anche esonerati dalla tassa scolastica.

La menzione speciale non reca seco diritto a pensione o ad esonero dalla tassa.

ART. 144. Se gli Alunni meritevoli delle pensioni in qualunque de' gradi superiori fossero in numero maggiore di quello fissato dal regolamento organico, si preleveranno dal grado prossimo successivo altrettante pensioni, quanti sono gli Alunni che la meriterebbero del grado anteriore.

Nell'assegnare le pensioni, si osserverà strettamente la graduatoria delle classificazioni; tenendo conto, a pari merito, dell'anzianità dell'Alunno rispetto all'Istituto.

de la musique. Il ne manque à ces jeunes gens, pour en faire des artistes complets, que l'étude, au moins élémentaire du latin. Pour certain des cours, par exemple, pour ceux de chant, de violon, de violoncelle, on n'exige que la simple présence aux leçons.

Les élèves de chant, des deux sexes, doivent fréquenter les cours élémentaires d'harmonie, d'accompagnement chiffré de piano, de déclamation, d'instruction religieuse, d'italien, de Français, de littérature, d'arithmétique, de géographie, d'histoire nationale, d'esthétique, de poésie dramatique et d'histoire universelle.

Il en est à peu près de même pour ceux des classes instrumentales, mais l'art. 87 du règlement scolaire contient une prescription spéciale pour les *concertistes*, c'est à dire pour ceux qui aspirent à devenir un jour des virtuoses. Ils ont l'obligation de suivre, pendant un certain temps, les leçons de composition. Cette mesure est excellente. Il arrive trop souvent qu'un virtuose, se mettant à écrire, ignore absolument les règles de l'art.

Enfin, nul élève n'est dispensé de prendre part aux concerts, aux exercices publics et privés, auxquels le Directeur l'appelle.

Les exercices publics sont de deux espèces: les *majeurs* et les *mineurs*.

On distingue les morceaux à exécuter en deux catégories: morceaux d'éducation, morceaux d'expérimentation. Les premiers ont pour but de faire entendre les chefs-d'œuvre des maîtres, les seconds de mettre en relief les élèves compositeurs ou les élèves exécutants.

Les exercices *majeurs* se font avec l'orchestre. Ils se composent de fragments mélodramatiques, de concertos classiques, d'œuvres religieuses, d'œuvres où les styles sont mêlés. (*Trattenimenti melodrammatici, concerti classici, concerti religiosi, concerti classico-religiosi*.)

Les exercices *mineurs* ne se font qu'avec un seul groupe d'instruments.

Une matière des plus intéressantes à traiter, mais qui me conduirait trop loin dans ce rapport, est celle des examens et du compte qui se fait hebdomadairement, mensuellement et à la fin de l'année, pour la supputation des points de mérite des élèves. Il me suffira de dire que rien n'est laissé à l'arbitraire en fait d'appréciations, et que le Conseil académique, s'il le veut, est renseigné, jour par jour, sur ce qui se passe dans chaque classe.

On le voit, les professeurs milanais s'occupent d'autre chose que de faire étudier, dès le commencement de l'année scolaire, le morceau de concours que le récipiendaire présentera dix mois après. Et ce n'est pas dans ce Conservatoire qu'on rencontrera des lauréats du premier prix ignorant les éléments de la branche dans laquelle ils sont couronnés. Le but est de former de vrais musiciens. Les règlements scolaire et disciplinaire en constituent une admirable préparation.

Je ne puis tout citer, Monsieur le Ministre, dans ces deux règlements, mais je ne résiste pas au désir d'analyser encore quelques articles.

Deux fois par an, et plus souvent si c'est nécessaire, les parents sont informés de la conduite de leurs enfants, des progrès qu'ils ont faits dans leurs études. Le rapport qu'on remet est rédigé sur la note des points de mérite (numéros un à dix), gagnés ou perdus par l'élève. Ce document conspate tout ce qui, dans les tableaux hebdomadaires fournis par les maîtres, peut être cité en l'honneur de l'enfant.

Les examens se font d'après des bases d'évaluation nettement formulées au programme. Il y a obligation, pour le jury, de prendre en considération les tableaux hebdomadaires et mensuels. L'épreuve finale, dite de *licence* ou de *Maestria*, comprend la récapitulation de toutes les matières que le récipiendaire a eu à parcourir au Conservatoire.

Les règlements s'occupent avec soin d'assurer la discipline et la moralité. Il y a des *Inspecteurs* et des *Inspectrices*. Celles-ci ont l'obligation d'assister aux leçons que donnent les professeurs masculins aux jeunes personnes. Enfin,

le Directeur est tenu au courant de la conduite des élèves en dehors de l'établissement.

Tout cadeau fait à un professeur, par un élève ou par ses parents, devient immédiatement l'objet de mesures d'ordre.

Voilà, Monsieur le Ministre, le résumé de ce que j'avais à dire sur un Conservatoire que l'on peut proclamer, à bon droit, une Institution modèle.

Deux mots sur la bibliothèque, avant de parler de ma visite dans les classes.

Elle se compose d'une partie musicale proprement dite et d'une partie littéraire. Elle a reçu beaucoup de dons importants, parmi lesquels je citerai ceux faits par les deux grands éditeurs milanais : MM. RICORDI et LUCCA. Dans un discours prononcé, en 1872, à la distribution des prix du Conservatoire, M. le chevalier Mazzucato, parlant de la générosité de M. Giulio Ricordi, dit : " *Il quale non cessa mai dall' incoraggiare a maggiori progressi i nostri alunni di qualsiasi classe reglando gran numero di opere, sempre egre per stile, e spesso preziose per bellezza di edizione* "

Puisse l'exemple de MM. Ricordi et Lucca trouver des imitateurs dans les autres pays ! Peu de Conservatoires, il faut l'avouer, ont à se flatter de recevoir autre chose que des comptes de fournitures de la part de MM. les éditeurs.

La partie musicale de la Bibliothèque s'élève à 3,600 ouvrages, parmi lesquels 300 sur la théorie et 200 de musique sacrée, antique et moderne.

Le local actuel du Conservatoire contient cent vingt-deux pièces. La salle de concerts est assez spacieuse, très-simple, mais d'une bonne sonorité. Il lui manque un grand orgue, comme à toutes les salles d'Italie.

Je vais rendre compte, maintenant, de ma visite dans les classes.

Les cours supérieurs de composition, d'harmonie, de contrepoint, ont tous des titulaires très-considérés dans le monde musical italien. J'y ai retrouvé avec bonheur M. Bazzini, que la Belgique a maintes fois applaudi comme virtuose sur le violon et qui ne s'occupe plus, aujourd'hui, que de science harmonique.

Mes entretiens avec les divers professeurs me confirment dans l'opinion qu'il n'y a rien d'exclusif dans l'enseignement de Milan. Ils exposent les théories anciennes et les modernes et parlent à leurs disciples de toutes les écoles qui ont joui de notoriété. Ils sont pleins de déférence pour les systèmes nouveaux. Tous reconnaissent qu'il y a actuellement du bon en France, en Allemagne, en Belgique, comme en Italie, et que les moyens de produire le beau dans l'art sont susceptibles d'une variété infinie.

Le contrepoint ecclésiastique n'est pas totalement perdu de vue au conservatoire de Milan. On en fait encore écrire aux élèves. Ce qui me semble moins pris en considération, c'est l'accompagnement du plain-chant romain. On ne s'en occupe guère dans les cours d'harmonie et, dans la classe d'orgue, on ne traite ces questions qu'au point de vue de la pratique (1). Au surplus à Milan comme ailleurs, l'unité est loin d'être faite en matière de chant liturgique. Cet état de choses, je le conçois, doit embarrasser les professeurs.

Les cours de violon, de violoncelle, de piano, sont parfaitement donnés. Je les ai visités tous, et dans chaque classe, comme à Florence, j'ai été invité à choisir un élève pour l'exécution d'un morceau.

Toutes les cordes réunies m'ont fait entendre un quatuor de Beethoven, exécuté avec de si fines nuances, un tel ensemble, un aplomb si magistral, que j'aurais pu me croire

(1) En Italie, le plain-chant ne s'accompagne qu'à la partie supérieure. — Sous ce rapport, on peut dire que les extrêmes se touchent. L'accompagnement à la partie supérieure est, dans toute l'Europe, le fait des musiciens très-médiocres, comme aussi celui des musiciens de première valeur. Les organistes d'une valeur moyenne affectent les accompagnements à la basse.

transporté en Belgique, à l'audition de nos splendides concerts dirigés par MM. Gevaert, Samuel ou Du Pont.

Les cuivres et les bois sont aussi parfaitement enseignés que les autres instruments. Je dois avouer, cependant, que ces classes prises isolément ne sont supérieures ni à celles de Naples, ni à celles de Florence.

Mais où j'ai rencontré une valeur exceptionnelle, c'est dans l'enseignement du chant, tant aux hommes qu'aux femmes. Les classes de femmes dirigées par M. Lamperti doivent être citées comme ce qui existe de meilleur dans n'importe quel Conservatoire européen. Finesse, élégance, pose admirable de la voix, vocalises, grands traits, tout s'y trouve. Si la Belgique accordait des bourses de voyage aux jeunes personnes couronnées dans nos grandes écoles, c'est à Milan qu'on devrait les envoyer pour leur permettre de comparer les systèmes et les maîtres — Quant aux classes de jeunes gens, j'ai entendu exécuter des études de vocalises et de roulades que l'Italie seule peut produire.

L'enseignement de l'esthétique est réservé à M. le directeur Mazzucato et se trouve, partant, placé en d'excellentes mains. Si quelque chose peut ajouter aux mérites de cet artiste aussi savant que zélé, c'est son extrême modestie. J'ai été ému en le voyant reporter humblement à son brillant prédécesseur, M. le commandeur Lauro Rossi, une bonne partie des succès de l'établissement. De semblables procédés honorent le talent non moins que le cœur.

Le Conservatoire royal de Milan a achevé l'éducation musicale de seize cent cinquante élèves, depuis 1807 jusqu'à nos jours. Bon nombre d'entre eux sont célèbres aujourd'hui en Europe.

Je crois, Monsieur le Ministre, avoir établi dans ce chapitre, que l'école de Milan est une véritable université musicale, une gloire pour l'Italie.

Voici la liste des membres de la Commission directrice et de ses professeurs :

Conseil d'Administration.

Président du Conservatoire : M. LODOVICO NOBILE MELZI.

Vice-Président du Conseil : M. le chevalier A. MAZZUCATO.

Conseillers : MM. le comte FRANCESCO ALBERTI, ANTONIO CAIMI, prof^r M. IGNAZIO CANTU, prof^r VINCENZO CORBELLINI, doct^r FILIPPO FILIPPI, prof^r BART. MALFATTI, prof^r G. QUARENGHI.

Directeur du Conservatoire : M. A. MAZZUCATO.

Professeurs de Composition : MM. RONCHETTI-MONTEVITI, A. BAZZINI.

Professeurs d'harmonie, de contrepoint et de fugue : MM. C. BONIFORTI, F. FACCO.

Chant : MM. F. LAMPERTI, A. SANGIOVANNI, P. BONA, B. PRATI.

Notions élémentaires de musique et d'harmonie : MM. G. NAVA, G. GERLI, A. PANZINI, G. TREVES.

Solfège : MM... (Vacatures).

Piano : MM. F. SANGALLI, D. FUMAGALLI, C. ANDREOLI.

Harpe : M. A. BOVIO.

Orgue : M. P. FUMAGALLI.

Violon : MM. E. CAVALLINI, V. CORBELLINI, G. RAMPAZZINI.

Violoncelle : M. G. QUARENGHI.

Contre-basse : M. L. NEGRI.

Flûte : M. A. ZAMPERONI.

Trompette, Cor et Trombone : M. G. ROSSARI.

Hautbois : M. C. CONFALONIERI.

Clarinette : M. R. ORSI.

Basson : M. A. TORRINIANI.

Histoire et esthétique de la musique : MM. MAZZUCATO et... (Vacature).

Littérature poétique et dramatique : M. E. PRAGA.

Géographie, histoire universelle, histoire nationale : M. I. CANTU.

Religion et littérature italienne : M. l'abbé C. DE VIGILI.
Langue italienne et droits et devoirs civiques : M. le docteur en droit A. SANGALLI.
Langue et littérature française : M. F. HUMEL.
Déclamation lyrique : M. A. GUENZATI.
Mimique et danse : M. C. DELLA CROCE.

Quatorze fonctionnaires sont, en outre, attachés à la partie économique et administrative de l'établissement, tels que le secrétaire, le bibliothécaire, les inspecteurs et inspectrices, etc.

Sous l'annexe n° 15, je joins à ce rapport les règlements du Conservatoire royal de Milan.

II

La ville de Milan possède une bonne société de musique de chambre. Je la considère comme étant, en ce moment, la plus forte de toute l'Italie.

La *Società del Quartetto* date de 1864 (1). Elle a été fondée par M. l'éditeur Ricordi. Elle compte des artistes très-distingués parmi ses membres effectifs et parmi ses membres associés. Elle donne tous les ans de six à huit concerts. Comme le *Quartetto* de Florence, elle organise des concours de composition.

Voici les noms des membres de son conseil d'administration en 1873 :

Président : M. le chevalier CARLO PRINETTI.
Vice-Président : M. le chevalier ALB. MAZZUATO.
Secrétaire : M. le chevalier CARLO CHIUSI.
Membres : MM. le comte F. ALBERTI, L. ERBA, L. FUMAGALLI, E. PERELLI, M. NOBILE SALO, E. STRUTH, M. NORRBEI, ORRIGONI, NOBILE TOMASO, comte G. PADULLI, G. PISA, A. POSS, G. SIMONETTA.

Un jeune compositeur allemand, M. Martin Röder, vient de fonder, à Milan, un *Quartetto corale* dont on m'a dit du bien. Dans ce chœur, il y a des parties de *soprani* et d'*alti* que tiennent des dames de la ville.

Ce que la *Società del Quartetto* milanaise fait pour la propagation de l'art au sein de la bonne bourgeoisie, les *Scuole popolari* le réalisent dans la population ouvrière.

Ces *Scuole* datent de 1862. Elles sont divisées en classes de chant et en classes d'instruments à vent. Elles ont pour administrateur M. le chevalier ANTONIO BESANA, et pour secrétaires M. le chevalier C. CHIUSI. Le directeur du chant est M. LEONI; celui des instruments à vent, M. G. ROSSARI.

Je m'étonne que les *Scuole popolari* n'aient pas encore donné naissance à de nombreuses Sociétés chorales dans le genre de celles que nous possédons en Belgique (2). Si, dans notre pays, nous avions des écoles populaires pour instruments à vent, elles offriraient, entre autres avantages, celui de débarrasser nos Conservatoires de tant d'amateurs dont le seul but est de pouvoir jouer une partie modeste dans des fanfares. Ces élèves dérobent aujourd'hui un temps précieux que les professeurs préféreraient, comme de juste, consacrer aux artistes proprement dits.

Les *Scuole popolari* milanaises sont sous la protection spéciale de M. le commandeur Giulio Belinzaghi, Syndic de la ville de Milan, sénateur du Royaume, magistrat éclairé et plein de zèle pour la propagation de l'art. M. Belinzaghi est consul de S. M. le Roi des Belges; je ne puis assez le remercier de l'obligeance avec laquelle il s'est mis à ma disposition dans toutes mes courses artistiques.

A conti-u r.

(1) Cf. le chapitre sur Florence, à l'article Musique de chambre.

(2) Milan possède, depuis peu, une ou deux sociétés chorales pour voix d'hommes: Celle de M. Léoni paraît devoir être comme celle de M. Roberti à Florence le point de départ de la fondation de chœurs en Italie

ORGUES "ALEXANDRE"

(de Paris) et

HARMONIUMS "ESTEY"

Actuellement en vente chez

A. J. BOUCHER,

No. 280, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

No. 1

Orgue-Harmonium "ALEXANDRE." Caisse en palissandre
Transpositeur. 1½ jeu.

6 REGISTRES.

Cor anglais Expression..... Flûte.
Sourdine..... Céleste.
Trémolo.

Prix : \$200 net, comptant.

No. 2.

Orgue-Harmonium "ALEXANDRE." Caisse en palissandre
Transpositeur. 4½ jeux. Genouillère.

14 REGISTRES.

Cor anglais..... Expression..... Flûte.
Bourdon..... Clarinette
Clairon..... Fife.
Basson Hautbois.
Forte..... Céleste.
Sourdine..... Forte.
Trémolo.

Prix : \$325 net, comptant.

No. 3.

Orgue-Harmonium "ALEXANDRE." Caisse en palissandre
Transpositeur. 5½ jeux. Genouillère.

15 REGISTRES.

Cor anglais..... Expression..... Flûte.
Bourdon..... Clarinette.
Clairon..... Fife.
Basson..... Hautbois.
Forte Musette.
Sourdine Céleste.
Trémolo.
Forte.

Prix : \$350 net, comptant.

No. 4.

Orgue-Harmonium "ALEXANDRE." Caisse en palissandre
Transpositeur. 6 jeux. Genouillère.

17 REGISTRES.

Cor anglais..... Expression..... Flûte.
Bourdon..... Clarinette.
Clairon..... Fife.
Basson..... Hautbois.
Voix Humaine..... Voix céleste
2e. Bourdon..... Musette.
Forte..... Forte.
Sourdine Trémolo.

Prix : \$400 net, comptant.

No. 5.

Harmonium "ESTEY." Caisse en Noyer noir 2 genouillères,
3 jeux et 9 REGISTRES.

Melodia..... Vox humana..... Diapason.
Viola..... Flûte.
Violetta Vox jubilante.
Forte..... Forte

Expression du grand jeu.

Prix : \$150 net, comptant.

SI LA STANCHEZZA.

ARRANGÉ PAR

BOYTON SMITH.

Allegro moderato.

The first system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a 4/4 time signature. It contains a melodic line with various ornaments and fingerings (4, 3, 2, 1, X). The lower staff is in bass clef with the same key signature and time signature, providing a harmonic accompaniment. Dynamic markings include *ff con fermezza.* and *p grazioso*.

The second system continues the musical piece. The upper staff features a melodic line with fingerings (3, 2, 1, X, 1) and a dynamic marking of *f*. The lower staff provides accompaniment with a dynamic marking of *f*.

The third system continues the musical piece. The upper staff features a melodic line with a dynamic marking of *poco*. The lower staff provides accompaniment.

The fourth system concludes the musical piece. The upper staff features a melodic line with a dynamic marking of *ritenuto* and a *Sua* marking. The lower staff provides accompaniment with a *Ped.* marking and a fermata.

Andante Grazioso.

The first system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The key signature has one sharp (F#) and the time signature is 3/8. The music begins with a piano (*p*) dynamic marking. The melody in the upper staff features a series of eighth notes with slurs, while the bass staff provides a harmonic accompaniment with chords and single notes.

The second system continues the piece. It includes a *cres* (crescendo) marking in the upper staff. The tempo is marked *a tempo* below the bass staff. The musical texture remains consistent with the first system, featuring a melodic line in the treble and accompaniment in the bass.

The third system introduces a *rall* (rallentando) marking in the upper staff. The dynamic marking changes to *pp* (pianissimo). The bass staff has a thick, dark line underneath, indicating a sustained or legato bass line. The upper staff continues with its melodic line.

il basso sempre legato e piano

The fourth system features a series of chords in the upper staff, some with slurs. The bass staff continues with its accompaniment. At the end of the system, there are three *Ped.* (pedal) markings, each followed by an asterisk (*).

The fifth and final system on the page begins with a *dolce* (dolce) marking in the upper staff. The music concludes with a final chord in the upper staff and a sustained bass line in the lower staff.

NOUVELLES ARTISTIQUES DU CANADA.

— Le corps de musique de la Cité a sérénadé le célèbre cornettiste Lévy, lors de son arrivée en cette ville, au St. Lawrence Hall.

— L'enseignement de la musique à l'Académie des jeunes filles de cette ville (girls' High School) vient d'être confié à Madame Thrower.

— M. et Madame F. Jehin Prume, de retour d'Europe, via New-York, sont passés à Montréal le 23 mai dernier, en destination de Trois-Rivières.

— A sa seconde apparition à Rochester, N. Y., Madame Caldwell, l'éminente soprano de Hamilton, Ont., a, de nouveau, obtenu d'éclatants succès.

— A l'instar du nôtre, M. Joseph Gould se propose d'établir dans ses nouvelles Salles de musique, Beaver Hall square, un cabinet de lecture musical.

— M. Charles Reischling, violoniste, s'est rendu à Ottawa, le 21 mai, pour y prendre part au concert donné par l'Institut des demoiselles de cette ville.

— Sir Hugh Allan s'est décidé à reconstruire, sur l'emplacement du Queen's Hall incendié, une nouvelle salle de concert pouvant contenir 1200 personnes.

— Avis aux musiciens. M. J. A. Paré, président de la fanfare de Québec-Est requiert les services d'un Cornet solo (conducteur) d'un Bugle soprano et d'un Trombone ténor.

— Au nombre de nos meilleurs corps de musique Montréalais il faut citer l'excellente fanfare "Ville Marie," qui se distingue par ses progrès sensibles et la perfection de son exécution.

— Un tableau à l'huile, représentant Ste. Cécile et peint dans les ateliers de M. Beulac de cette ville, orne actuellement le fond du splendide nouveau magasin de musique de M. A. J. Boucher.

— Le chœur du Gesù a exécuté la Messe, en *mi bémol*, de Battmann, avec accompagnement d'orchestre, le Dimanche du Patronage de St. Joseph et le Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

— La fête de l'Ascension a été célébrée à l'Eglise St. Jacques de cette ville, par l'exécution, avec accompagnement d'orchestre, de la Messe du Sacre, de Chérubini, — sous la direction de M. G. Couture.

— Le corps de musique "Victoria," M. Charles Lavallée conducteur, a reçu de la célèbre maison Lecomte, de Paris, à temps pour la récente célébration de la fête de la Reine, une superbe collection d'instruments de musique.

— M. Chs. H. Biuks qui avait obtenu jugement, il y a quelque temps, contre le recteur et les marguilliers de l'église "Trinité" de cette ville, pour \$240, montant de son salaire dû comme organiste de la dite église, vient de prendre une saisie, à la Cour Supérieure, pour ce montant.

— Le dimanche 25 mai, à l'occasion de la présence du 13e régiment américain, de Brooklyn, à l'église paroissiale de Notre-Dame, le chœur de cette église a exécuté la 1re. messe, en *si bémol*, de Haydn, avec accompagnement d'orchestre, sous la direction du Révd. Messire Desrochers.

— Le corps de musique des "Victoria Rifles" vient de s'adjoindre M. Powell qui s'est fait remarquer au jubilé musical de l'été dernier, comme Euphénium solo du corps de musique du 7e. batail-

lon, de London, Ont. M. Powell était autrefois attaché à la musique des "Grenadier Guards."

— Notre contralto estimée, Madame Charles Christin, accompagnée de Madame A. M. Lamothe, sa mère, s'est embarquée pour l'Europe, à bord du vapeur *Sardinian*, le 17 mai dernier. Elle se propose de continuer, pendant une année ou deux, ses études musicales à Paris, où elle rencontrera ses frères Guillaume et Albert.

— Nos publications nouvelles, pendant le mois, de mai écoulé, comprennent les *Faunes* charmante suite de Valses, par Olivier Métra, — *Si la Stanchezza*, brillant extrait du *Trouvère*, par Boyton Smith, — *le Postillon d'amour*, ravissant petit galop, à quatre mains, par Behr, — et la réimpression du chant national populaire, *Alsace et Lorraine* par Ben Tayoux.

— Les élections semestrielles du Conseil de l'*Orphéon Canadien* ont eu lieu à la dernière assemblée régulière, tenue le 26 mai dernier : le nouveau bureau de direction se compose de MM. U. E. Archambault, F. X. P. Demers, Miller, Tétrault, Hudon, Laverrière, St. Cyr, Bédard et Boucher. Subséquemment, M. René Hudon fut élu président, et M. A. Laverrière, secrétaire-trésorier de l'association.

— Les journaux de Détroit annoncent un nouveau concert que doit y donner le 3 juin prochain, M. Salomon Mazurette. Notre compatriote-artiste est inscrit au programme pour, 1. "Grande Paraphrase de concert "Gottschalk, — 2. "Fantaisie, sur *Obéron*, de Weber," — 3. "Gavotte brillante," Clark, — 4. "Scherzo-valse," Prudent, — 5. "Larghetto et Rondo brillant," Hummel, — et 6. "Honorius," grande marche triomphale, avec variations, Mazurette.

— Nos lecteurs trouveront ailleurs dans nos colonnes l'annonce détaillée de 4 orgues-harmoniums "Alexandre" (de Paris) et d'un orgue-harmonium "Estey" que nous offrons actuellement en vente, à notre magasin, no. 280 rue Notre-Dame. Inutile d'insister sur la supériorité de ces deux fabriques, que tout musicien reconnaît comme les premières de l'Europe et de l'Amérique, respectivement. Nous pouvons également disposer, en ce moment, d'un excellent petit orgue à tuyaux, de deux registres : construit par Warren, facteur de cette ville, au prix de \$350, il est maintenant offert en vente pour \$175 comptant.

— Vingt-quatre portraits d'artistes, richement encadrés, décorent les panneaux du spacieux magasin de musique de M. A. J. Boucher. L'école du violon y est représenté par d'excellents portraits de Wieniawski, Léonard, Prume, Ole Bull et Camille Urso ; — celle du chant par ceux de Nilsson, Tietjens, Lucca, Di Murska, Parepa, Carey et Mario ; — parmi les maîtres nous remarquons ceux de Mozart, Haydn et Rossini ; — la galerie Canadienne, enfin, comprend pour le moment, ceux de Emma Lajeunesse (Albani), Ducharme, Fowler, Mazurette et feu Messire Barbarin. Le portrait assez rare du compositeur populaire, le Révd. père Louis Lambillotte, S. J., figure également dans cette intéressante collection.

— M. A. E. Dumouchel, organiste à Ogdensburg, nous informe que la *Messe Solennelle* de Rossini, que nous supposions n'avoir été exécutée, comme office, qu'à la Nouvelle-Orléans et au Gesù de Montréal, a cependant été donnée, avec accompagnement d'orchestre et sous la direction de son frère, à la cathédrale d'Albany, à Noël, 1877, — et aussi dans quelques églises de New-York, ajoute-t-il. M. Dumouchel nous communique d'intéressants détails concernant le chœur de la cathédrale d'Albany, l'un des mieux organisés et des plus complets du continent : il est actuellement composé de 75 membres (30 femmes et 45 hommes,) non compris l'orchestre, et son répertoire comprend au-delà de 90 messes en musique. "Le Cardinal McCloskey et l'Evêque Wadhams," écrit M. Dumouchel, "portaient le plus grand intérêt au succès de ce chœur, et l'Evêque actuel, ainsi que son Vicaire-général, ne s'y intéressent pas moins."

Correspondance de Québec.

Québec, 26 mai, 1879.

Dimanche le 4 mai, jour de la fête du Patronage de St. Joseph, M. Calixa Lavallée prit possession de l'orgue de St. Patrice. A cette occasion, une partie de l'ancien chœur de cette Eglise ainsi que les membres du Quatuor Vocal de Québec, désirant témoigner de leur attachement au nouvel organiste, se réunirent et exécutèrent avec l'aide de Mme. Cauldwell et de M. T. Trudel, la 7ème messe de Mozart. Les soli furent rendus par Mme. Cauldwell, Mlles. Carbray et Cannon, MM. T. Trudel et P. Laurent. A l'offertoire M. Lavallée, dans un grand morceau d'orgue, prouva à nos confrères Irlandais qu'ils ne s'étaient pas mépris dans leur choix d'un organiste, et démontra qu'il était maître de son instrument; malheureusement cet orgue, quoique réparé tout récemment, ne paraît pas être en parfait ordre et ne semble pas rendre toute l'idée de l'exécutant. Nous espérons que M. Lavallée réussira à trouver les moyens de rendre son instrument plus fidèle, sinon à le faire remplacer par un nouveau dont les ressources musicales seront plus en harmonie avec la richesse intérieure de l'édifice.

La cérémonie religieuse de la St. Jean-Baptiste doit avoir lieu cette année à l'Eglise St. Roch. La Société St. Jean Baptiste s'est assuré des services de la Société Ste. Cécile, qui doit exécuter à grand orchestre la 2ème messe de Haydn.

Nos concitoyens d'origine Irlandaise se proposent de célébrer le 28 mai, l'anniversaire de la naissance de leur grand poète Moore, par deux soirées musicales. MM. Lavallée, Trudel et le Quatuor Vocal de Québec doivent figurer dans le programme du Concert de l'Institut Catholique et littéraire St. Patrice, lequel a lieu à la salle de Musique.

M. Napoléon Déry, facteur d'orgues de cette ville, a, paraît-il, obtenu de la fabrique de l'Ancienne Lorette, le contrat pour la confection d'un orgue pour cette paroisse.

Le jour de l'Ascension Mme. N. Levasseur, de la Société Ste. Cécile, a chanté à l'offertoire à St. Roch, le *Salve Maria*, de Mercadante. A la Basilique, M. H. A. Bédard de la même Société, a rendu *La Vision de St. Cécile* de Lebouc. M. T. Trudel a donné à l'Eglise St. Patrice, un *O Cor Amoris* de Valenti. L'Union Musicale a exécuté à St. Jean la messe du 2nd ton, harmonisée. A la Congrégation St. Roch, le chœur de M. O. Delisle a chanté le *Lauda Sion* de Lambillotte.

M. Lavallée travaille en ce moment avec beaucoup d'activité à la préparation de sa grande Cantate qui doit être donnée au Pavillon des Patineurs, lors du séjour en cette ville, du Marquis de Lorne et de la Princesse Louise—c'est-à-dire le 10 ou 11 juin. Aux dernières répétitions les chœurs marchaient avec un entrain admirable et comptaient 150 voix. Le Quatuor vocal, la Société Ste. Cécile, l'Union musicale et les chœurs de St. Patrice, de la Congrégation et de St. Sauveur fournissent presque tout l'élément des chœurs. Les soli doivent être rendus par Mdlle Wyse, soprano, M. T. Trudel, ténor et un M. Durand. Mdlle. Aumond, d'Ottawa, remplirait la partie d'alto. Les instrumentistes de Québec et de Montréal formeront l'orchestre. Tout porte à croire qu'un grand succès attend l'exécution de cette œuvre, parfaitement digne de la réputation de son auteur, comme des illustres personnages à qui elle est dédiée.

* * *

CONCERTS DU MOIS MAI.

LE 9 ET LE 10 MAI. Deux concerts à la Salle des Artisans, par "le Quatuor vocal de dames suédoises," (compo-

sé de Mlle. Hilda Wideberg, 1re. soprano, de Mlle. Anny Aberg, 2de. soprano, de Madame Maria Petterson, 1re. alto et de Mlle. Wilhelmina Soderlund, 2e. alto,) et du "Quatuor à cordes Blaisdell."

LE 12 LE 13 ET LE 14. Concerts du célèbre cornettiste Lévy, avec le concours de Mlle. Steele, soprano, de M. T. Bullock, ténor, de M. G. W. Colby, pianiste, et du corps de musique de la Cité, sous la direction de M. Lavigne. Le mécanisme prodigieux du bruyant artiste n'a cependant pas suffi à attirer au Théâtre Royal l'affluence que semblaient promettre ses nombreuses réclames. Immense succès d'enthousiasme—mince recette.

LE 13. Concert du Corps de musique des "Fusiliers Victoria," M. C. Lavallée, conducteur aidé de M. et de Madame Filiatrault, de MM. Duquette Boucher et Favreau. Le programme varié a fourni une excellente occasion de constater les rapides progrès de cette organisation toute récente, et l'auditoire a vivement goûté l'exécution de l'ouverture du *Maçon* d'Auber, intéressant souvenir du Jubilé musical de 1878.

LE 15. Concert, parfaitement réussi, de Madame Thrower, au Synod Hall qu'encombraient un auditoire fashionable. La bénéficiaire a interprété *Les trois bouquets de Marguerite* de Braga, et *le Rhin* de Franz MM. Desève et Barnes ont exécuté un duo concertant sur *Don Juan*, pour violon et piano. M. Desève a aussi joué le *Souvenir de Haydn* de Léonard, et M. Barnes une sonate de Sterndale Bennett, pour piano. Le quintette de Schumann, op. 44, interprété par MM. Barnes, Desève, Vilbon, Sancer et Leblanc fut très favorablement accueilli de l'auditoire.

LE 21. Intéressante soirée musicale organisée, à Longueuil, par M. Ernest E. Favreau, organiste, avec le concours de MM. Geo Trudeau, ténor, Louis Marchand, baryton, Théophile Lecours, basse, Ali Marier, cornet, du chœur des Montagnards et d'un orchestre. L'amusante opérette canadienne *La conversion d'un pêcheur*, interprétée par MM. G. Trudeau et J. S. Marchand, a joyeusement clôturé la séance.

LE 22. Matinée donnée à la Salle du Musée d'Histoire Naturelle, par le célèbre artiste-harpiste et compositeur Aptommas. A la suite d'une série de morceaux de sa composition, pour la plupart sur des motifs populaires, introduisant des mélodies anglaises, des airs écossais et gallois, etc. l'éminent virtuose a révélé toute son habileté dans l'interprétation magistrale de la Sonate "Moonlight," en *ut* dièse mineur, (*Adagio, Allegretto, Trio, Presto, et Agitato*.) de Beethoven. La netteté et la délicatesse de son exécution, l'ampleur de son qu'il tire de son instrument, la perfection et la hardiesse de son jeu sont inconcevables, et élèvent assurément Aptommas au rang de ses illustres prédécesseurs Alvares et Bochsa.

LE 23. M. et Madame Oscar Martel donnaient, à la Salle des Artisans, un concert au bénéfice de Mdlle. Hortense Leduc: ils étaient assistés de MM. E. McMahon, baryton, E. Lavigne, cornet, et A. Contant pianiste. M. Martel a exécuté pour la première fois, croyons-nous, à Montréal, un Concerto en la mineur, de Viotti, ainsi qu'une nouvelle fantaisie de sa composition, intitulée "Souvenir d'Ecosse," et dont Son Excellence le Gouverneur Général a bien voulu accepter la dédicace. Madame Martel nous a également donné la primeur du *Polyeucte* de Gounod, sous forme d'un intéressant duo qu'elle a interprété avec M. E. McMahon: faisons l'éloge, en passant, de l'excellente voix de ce nouveau chanteur, — elle mérite assurément d'être cultivée avec soin et promet déjà d'heureux résultats. Mlle. Hortense Leduc est possesseur, elle aussi, d'un organe charmant, au timbre argentin,—rappelant même, sous ce rapport, celui de notre Albani. Des études sérieuses et l'application assidue à son

art peuvent la mener bien loin dans la voie du succès. Son interprétation des brillantes variations des *Diamants de la Couronne* a surtout impressionné favorablement le sympathique auditoire.

LE 23 Joyeux et brillant concert à l'Académie de Musique, par le célèbre corps de musique "Dodworth" de New-York, qui accompagnait le 13^e régiment de Brooklyn dans son excursion à Montréal. Salle comble, abondante recette enthousiasme le plus vif — en un mot, succès complet. On sait du reste que cette musique est pour l'Amérique ce qu'est la musique des Guidos à Bruxelles, celle de la Garde républicaine à Paris, celle des Gardes à Londres. L'auditoire a chaleureusement applaudi la brillante exécution de l'ouverture d'*Obéron* de Weber, des réminiscences des opéras de Meyerbeer et de la valse *Galatée* composée par S. A. R. le Duc d'Édimbourg.

LE 26 Inauguration de l'orgue (construit par Warren, de Toronto, de la nouvelle église Wesleyenne de la rue Ste. Catherine. Programme de circonstance, parfaitement interprété par M. le Dr. Davies.

LE 27, Concert-bénédicte de M. et de Madame Bohrer, sous le patronage immédiat de S. A. R. la Princesse Louise, dans le Salon privé de l'Hôtel Windsor. Nous retrouvons sur le programme les noms estimés de Mlles. Hortense Villeneuve et Alice Crompton, qui furent, l'une et l'autre, habilement accompagnées par M. J. A. Fowler.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

(Extraites du SUPPLÉMENT à la *Biographie universelle des Musiciens* de F. J. Félis, — par M. Arthur Pougin,)

CONCERNANT DIVERS

MUSICIENS CÉLÈBRES

QUI ONT VISITÉ L'AMÉRIQUE, OU DONT LA RÉPUTATION,
OU LES ŒUVRES

SONT PLUS PARTICULIÈREMENT CONNUES ET ESTIMÉES

Au Canada. *

ARDITI (LUIGI), violoniste, chef d'orchestre, et compositeur, est né à Crescentino (Piémont), le 22 juillet 1822. Il fit ses études musicales au Conservatoire de Milan, où il entra le 17 mars 1836 et d'où il sortit le 6 septembre 1842, après y avoir écrit et fait représenter un opéra en deux actes intitulé : *I Briganti*. Il se produisit d'abord comme virtuose, en donnant des concerts à Varèse, à Novare, à Voghera, fut engagé ensuite comme chef d'orchestre à Verceil, puis remplit les mêmes fonctions à Milan et à Turin, et enfin recommença à donner des concerts, en compagnie du fameux contrebassiste Bottesini, jusqu'au moment où il signa un engagement comme chef d'orchestre et concertiste pour le théâtre de la Havane. De la Havane il se rendit à New-York, où il devint chef d'orchestre de l'Académie de musique, théâtre pour lequel il écrivit un grand opéra sérieux, *la Spia*, qui fut chanté par Mme. Anna de La Grange, M. M. Brignoli et Morelli. Après avoir passé quelques années en Amérique, (il dirigea, à Montréal, pendant l'été de 1853, la célèbre troupe d'opéra italien "De Vries Forti.") M. Ardit fut appelé à Constantinople, puis M. Lumley l'ayant attiré à Londres, il prit la direction de l'orchestre du Théâtre Italien de cette ville, où il obtint de grands succès. C'est à Londres qu'il commença à publier toute une série de mélodies vocales, qui furent accueillies avec la plus grande faveur, entre autres celle intitulée *Omaggio alla Botta*, et surtout la fameuse valse *il Bacio* qui fut le triomphe de Mlle. Piccolomini, et que Mme. Patti contribua ensuite à faire devenir populaire. Depuis lors, M. Ardit n'a guère quitté

Londres, où il se livre à l'enseignement, et où dans ces dernières années, il était directeur d'une grande entreprise de concerts. (1) Parmi les mélodies de M. Ardit qui ont obtenu le plus de succès, il faut citer *il Bacio*, valse chantée, *l'Arbita*, id., *Kellogg*, id., *la Stella*, id., *la Farfaletta*, *ma surka* chantée, *l'Incontro*, valse chantée, *Trema*, *o vi!* duo dramatique pour soprano et contralto, etc., etc. M. Ardit a publié aussi un certain nombre de compositions pour le violon, parmi lesquelles je citerai : *il Trovatore*, fantaisie brillante, avec accompagnement de piano, *Norma*, caprice, id., *il Duo Foscarini*, fantaisie, id., *Souvenir de Donizetti*, fantaisie, id., *Scherzo* brillant sur divers chants américains, id., *Scherzo* brillant pour deux violons, id., etc. etc.

ARNAUD (ETIENNE), est mort à Marseille au mois de janvier 1863, des suites d'une fluxion de poitrine. Cet artiste avait publié plus de deux cents romances, dont la plupart, empreintes d'un joli sentiment, eurent de véritables succès. Citons particulièrement : *En parlant de ma mère*, *la Fontaine aux perles*, *Jenny l'ouvrière*, *Laissez les roses aux rosiers*, *les Quatre âges du cœur*, *la Seine de Sorrente*, etc., etc.

ASCHER (JOSEPH), pianiste et compositeur, est mort à Londres en juin ou juillet 1869, à la suite d'une maladie qui avait complètement dérangé ses facultés mentales. Elève de Mendelssohn et de Moschelès, ami de Thalberg, Ascher s'était lancé dans la voie ouverte par ce dernier, et, avec un talent moins complet, mais brillant et léger, il avait conquis une véritable réputation. Ses compositions, dont le nombre dépasse une centaine, sont encore très-recherchées ; on cite surtout : *Marche de la Reine*, *Mazurka des trumeaux*, *A la claire fontaine*, *Alice*, *Belle de nuit*, *Cantique de Noël*, *Ciscude de roses*, *Danse espagnole*, *Fanfane militaire*, *la Favorite*, *les Gouttes d'eau*, *Lucrezia Borgia*, *Martha*, *Sans souci Galop*, *Yelva Mazurka*, etc., etc.

AUBER (DANIEL FRANÇOIS ESPRIT), est mort à Paris, le 12 mai 1811, au plus fort de l'épouvantable guerre civile qui désolait alors la capitale de la France. Il était âgé de 89 ans, étant né à Caen le 29 janvier 1782, ainsi que le prouve son acte de baptême, publié pour la première fois en 1873. C'est M. V. Legentil qui, dans un rapport adressé à la Société des Beaux Arts, de Caen, et inséré dans le *Bulletin* de cette société, a le premier rendu public ce document, dont voici l'exacte reproduction :

"L'an mil sept cent quatre-vingt-deux, le mercredi 30 janvier, nous, curé soussigné, avons baptisé un fils né d'*hier du légitime mariage* de Jean-Baptiste Daniel Auber, officier des chasses du roi, et de François-Adélaïde-Esprit Vincent, demeurant à Paris, aux petites écuries du Roi, faubourg Saint-Denis, à Paris, paroisse Saint-Laurent, lequel a été nommé Daniel-François-Esprit par Daniel Auber, peintre du Roi, assisté de François Sophie Vincent, le dit parrain représenté par J. B. Normand, et la dite marraine par Marie Duclos, qui ont conjointement signé avec nous.

"DESBORDEAUX,

"Curé de Saint-Julien."

Un renseignement important, contenu dans l'acte qui précède, est celui qui nous fait savoir que le père d'Auber, à l'époque de la naissance de son fils, était officier des chasses du roi, et non point marchand d'estampes, comme on l'a dit ; il ne le devint donc que plus tard, et sans doute lorsque la Révolution lui eut fait perdre son emploi. Ce

(1) Au moment où cette notice est écrite (novembre 1875), M. Ardit dirige encore, au théâtre de Covent Garden, des *promenades* concert qui obtiennent un grand succès.

qu'on ignorait encore, c'est que le père d'Auber était peintre. J'en ai trouvé la preuve dans le livret de 1868 de la Société académique des Enfants d'Apollon, qui, dans la liste de ses membres, porte ces deux mentions : " Auber père, amateur de chant et de violon, *peintre* reçu en 1784," et " Auber fils, compositeur, reçu en 1806." Ceci nous apprend en outre que si Auber ne s'est produit que fort tard au théâtre, il n'en fut pas moins musicien de bonne heure, puisqu'il prenait la qualification de compositeur, et se faisait recevoir à ce titre dans une société artistique. D'autre part, on peut affirmer que l'aïeul d'Auber était, dans un autre genre, un artiste de talent. Dans la *Notice du mobilier dépendant de la succession de M. Auber*, notice qui a servi à la vente effectuée le 26 juillet 1871, on voit inscrits trois objets d'art importants : 1o bas-relief en bois sculpté, bouquet de fleurs dans un vase, signé : *Auber fecit*, 1772 ; 2o petit bas-relief en bois finement sculpté, représentant des fleurs et des attributs de jardinage, exécuté par le même ; 3o très-beau baromètre en bois finement sculpté et doré, à feuillage de laurier, guirlandes de fleurs et médaillon, exécuté par le même. La notice évidemment bien informée, ajoute : " Ces trois objets, d'un rare mérite d'exécution, sont de l'aïeul paternel de M. Auber." Enfin, l'acte de baptême du maître mentionne, comme parrain de l'enfant, Daniel Auber, " peintre du roi " Qu'était celui-ci ? Sans doute un frère de son père, c'est à-dire un oncle à lui. Quoi qu'il en soit, on voit que si Auber ne naquit point dans un milieu musical, il appartenait du moins à une véritable famille d'artistes, et que ses premières années durent s'écouler dans une incessante communion intellectuelle.

Je n'entreprendrai pas ici de tracer une caractéristique du génie d'Auber, un tel travail excéderait de beaucoup les bornes que je dois donner à cette notice complémentaire. Je m'en tiendrai à quelques réflexions, et ferai remarquer tout d'abord que l'œuvre du maître semble se diviser en quatre parties principales, correspondant chacune à quatre périodes distinctes de sa manière. La première, s'étendant depuis le *Séjour militaire* jusqu'à la *Neige* (je passe sous silence *Vendôme en Espagne* et les *Trois genres*, œuvre de commande et de circonstance écrites en collaboration et sans valeur personnelle) comprend les œuvres de jeunesse, les premiers essais, qui ne faisaient qu'indiquer et donner le pressentiment d'une individualité future ; avec le *Concert à la cour*, *Léocadie*, le *Maçon*, Auber est entré en pleine possession de lui-même, et cette seconde partie de sa carrière se clôt par le succès éclatant, légitime et incontestable de la *Muette*, son début à l'Opéra, coup d'essai qui put, ou jamais, passer pour un coup de maître (il faut remarquer que la *Muette* est la première œuvre importante et vigoureuse qui vint après la *Vestale* et *Fernand Cortez*, et qu'elle précéda *Guillaume Tell*, *Robert le Diable* et la *Juive*) viennent ensuite, avec quelques autres productions moins heureuses, quoique fort honorables, à l'Opéra, les vrais chefs-d'œuvres d'Auber dans le genre de l'Opéra-comique, la *Fiancée*, *Fra Diavolo*, *Le tzigane*, le *Cheval de bronze*, le *Domino noir*, *Zanetta*, dans lesquels le génie a acquis toute sa grâce, toute sa souplesse, tout son charme séduisant ; enfin avec les *Diamants de la couronne*, il entre dans une voie nouvelle, agrandit ce genre aimé par lui, et lui donne une ampleur de forme, une grandeur de conception dramatique, une puissance instrumentale en rapport avec les progrès introduits et réalisés dans le grand drame lyrique ; à cette période appartiennent la *Part du Diable*, la *Sirène* et *Haydée*, l'une de ses œuvres les plus parfaites. Quant à ses dernières productions, celles-là, il faut bien le dire, ne sont plus dignes de lui, et n'appartiennent à aucun classement. Il y a encore de jolies pages dans *Minon Liscaut*, dans la *Circassienne* et même dans le *Premier jour de bonheur*, mais la *Fiancée du roi de Garbe* et *Rêves d'amour* ne sont autre chose que les produits de la sénilité.

Quoi qu'il en soit, et quelle que puisse être la valeur des réserves que l'on peut faire au sujet de l'influence ex-

ercée par Auber sur l'école française pendant près d'un demi-siècle on ne peut nier que ce musicien extrêmement remarquable et essentiellement français ne tienne une place d'honneur dans les annales de l'art national. A une fécondité rare, à une variété d'accents que quelques-uns ont vainement essayé de méconnaître, à un respect incontestable et trop peu commun de la langue dont il s'est servi pendant tant d'années, il joignait des qualités toutes personnelles et assez brillantes pour que celui qui les possédait occupe une place distinguée dans l'histoire de l'art. Cette place lui sera faite, on n'en saurait douter, et elle sera tout à l'honneur de la France, qu'il a illustrée.

Le répertoire d'Auber doit se compléter par les ouvrages suivants : 1o. *Cantate* exécutée à Pau pour la fête d'inauguration de la statue d'Henri IV (1) ; 2o. les *Premiers Pas* prologue d'inauguration de l'Opéra National (en société avec Adam, Carafa et Halévy) 15 novembre 1847 ; 3o. *Cantate* en l'honneur de l'armée, Opéra, 12 janvier 1856 ; 4o. *Marco Spada*, ballet en 3 actes et 5 tableaux, Opéra 1er. avril 1857 ; 5o le *cheval de Bronze*, opéra ballet en 4 actes (amplification de l'ouvrage donné sous le même titre à l'Opéra-Comique) Opéra, 21 septembre 1857 ; 6o. *Magenta*, cantate, Opéra 6 juin 1859 ; 7o. la *Circassienne* 3 actes, Opéra-Comique 2 février 1861 ; 8o. la *Fiancée du roi de Garbe* Opéra-Comique, 11 janvier 1863 ; 9o le *Premier jour de bonheur*, Opéra-Comique, 15 février 1868 ; 10o *Rêves d'amour*, 3 actes, Opéra-Comique 20 décembre 1869.

On a publié sur Auber un certain nombre d'écrits. En voici la liste : 1o *Auber*. (Paris, librairie universelle, 1841, in-16, avec portrait), notice comprise dans une série biographique ainsi intitulée : *Ecrivains et artistes vivants et étrangers*, et qui a pour auteurs M. M. Xavier Eyma et Arthur de Lucy ; 2o *M. Auber*, (Paris 1842, in-16, avec portrait) notice qui fait partie de la collection biographique publiée sous ce titre : " *Galerie des contemporains illustres*, par un homme de rien," et dont l'auteur était M. Louis de Lomélie ; 3o. *Auber*, par Eugène de Mécourt (Paris Havard 1857, in-18 avec portrait ; 4o *D. F. E. Auber*, sa vie et ses œuvres, par B. Jouvin (Paris, Heugel, 1864, grand, in-8o. avec portrait et autographes) ; 5o. *Une Statue à Auber*, par V. Legentil (Caen, typ. Le Blanc Hurdel, 1873, gr, in-8o.), 6o. *Auber, ses commencements, les origines de sa carrière*, par Arthur Pougin (Paris, Pottier de Lalaine, 1873 in 12) 7o. *L'œuvre d'Auber*, par Jules Carlez (id, id., 1875 in.18). Je signalerai aussi, parce qu'ils contiennent des détails intimes et inconnus, deux feuilletons publiés par l'auteur de la présente notice dans le *Charivari* (3 et 6 février 1872), sous ce titre : les *Derniers jours d'Auber*.

Je ne terminerai pas cette notice sans rappeler deux faits. Seul des membres de la section de musique de l'Académie des Beaux Arts, Auber fut appelé à faire partie de la commission instituée, en 1838, pour la souscription et l'érection du monument à élever à Molière, à l'angle de la rue Richelieu et de la rue alors Traversière — Dans ses dernières années Auber avait formellement promis à la Société de concerts du Conservatoire, dont il était président, d'écrire une symphonie pour elle. Cette promesse n'a jamais été réalisée. D'autre part, Auber a composé, très peu de temps avant de mourir, c'est à dire pendant les jours funèbres de 1871, plusieurs quatuors pour instruments à cordes. Ces quatuors d'une forme absolument libre, ne reproduisent en aucune façon les allures des compositions classiques de ce genre, et seraient plutôt, à proprement dire, des morceaux

(1) Cette composition est restée jusqu'ici absolument ignorée, et je n'en ai retrouvé la trace que dans une collection de programmes des concerts et spectacles donnés à la cour dans les différentes réidences royales de 1840 à 1847. L'un de ces programmes, à la date du 25 novembre 1853 mentionnait cette cantate dont l'exécution à Pau était récente sans doute, et dont les paroles avaient été écrites par M. Ludères officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, auteur dramatique et natif de cette ville.

pour quatuors d'instruments à cordes, J'ignore ce qu'ils sont devenus. (1)

—:o:—
PLAISANTERIES.

Epitaphe d'un musicien — *Si Ré-mi* naquit sur ce sol, il vécut en *fa*, mourut sur le *do* et fut *mi* là.

Un linguiste compare^{**} la langue des Zoulous à la musique de Wagner : l'une et l'autre, dit-il, doivent être exterminées.

Rien n'est plus impressionnable qu'un musicien qui joue des quadrilles; il change de figure à chaque instant.

Un journal de cette ville annonçait dernièrement que Fries le *cello* célèbre de Boston, devait prendre part au récent concert de la Philharmonique: un confrère journaliste, imparfaitement initié aux secrets d'Orphée, renchérisait sur cette agréable nouvelle, en annonçant qu'au concert en question, on entendrait, pour la première fois, en cette ville, un *Friescello*.

—:o:—
N A I S S A N C H E .

—o—
A Montréal, mardi, le 13 mai 1879, la dame de M. D. Ducharme, Organiste au Gesù, un fils.

—:o:—
M A R I A G E S .

—o—
A Montréal, mardi, le 27 mai, M. J. B. Bourgeois, à Mlle. Maria Tourville, ci devant organiste à Arthabaska.

A Montréal, mardi, le 20 mai, à l'église de St. Jean-Baptiste, au Mile-End, Edmond Mount, Ecr., M. D. à Mlle. E. Drolet.

A l'Acadie, jeudi, le 8 mai, 1879, M. Jérémie Frémeau, artiste-clarinettiste de cette ville, à Mlle. Rosanna Comeau.

A. Montréal, mardi, le 27 mai, 1879, Jos. Chs Meunier, Ecr. marchand, à Mlle. M. C. Antoinette Comte.

—:o:—
Abonnements reçus dans le cours du mois.
—:o:—

Pour mai 1878-79.—Le Couvent de Sherbrooke.—Révd. P. Balland.

Pour mai 1879 80 — Mmes. L. Brault J. B. Bourgeois, —Mlles. L. Page, C. Dorais, T. Byron,—Les M^{rs} M^{rs} L. E. Grondin, J. B. Balland, A. Trudeau, A. Sauvé, M^{rs} J. A. Manseau, U. Denis, H. Bédard, J. B. Vénard, Jos Cadieux, E. E. Blumhart, M. Corbeil, J. A. Blondin, T. Potvin.—

(1) Je rappellerai, en terminant, les titres de quelques-unes des premières compositions vocales d'Auber : *Amour et folie* scène le cri de la charité, *Évence*, *le Murine*, *baucarolle*; *la Petite Genevoise*, *chansonnette*; *l'Asile* nocturne à deux voix..... Il faut signaler aussi *la Marche* à grand orchestre écrite par lui, en 1861, pour l'exposition de Londres, et la marche funèbre composée pour les funérailles de Napoléon 1er. et exécutée à cette cérémonie le 13 décembre 1840.

Académie de Musique de Québec.

CONCOURS DE 1879.

Les Concours de 1879 auront lieu à Montréal, dans la Salle de l'Institut des Artisans, rue St. Jacques, JEUDI, le 3 JUILLET prochain, à 9 heures du matin.

Matières des Concours—SECONDE CLASSE.

ORGUE—Postludio, en ré, de la "Méthode" de Rink, No. 1
3e. livre.

PIANO—Sonate de Clémenti en Si bémol majeur, op. 12,
—1er. mouvement.

VIOLON—Mélodie, en fa,—Vieux temps.

PREMIÈRE CLASSE.

ORGUE—Concerto finale,—Fantaisie, en do mineur,—Adolphe Hesse.

PIANO—Grande Polonaise, op. 21,—Weber.

VIOLON—1er. mouvement du 12e. Concerto de Rode.

CHANT; SOPRANO—Cavatine de "la Reine de Saba"—Plus grand dans son obscurité—Gounod.

CONTRALTO—*Jour heureux et plein d'ivresse*—"Sémiramis" Rossini.

TÉNOR—*De ma fidèle amie*—"Don Juan"—Mozart.

BARYTON—*O puissante magie*—grand air du "Pardon de Ploërmel"—Meyerbeer.

BASSE—*A ma voix naissez*—récitatif de "la Création"—Haydn.

HARMONIE—Théorie et pratique.

COMPOSITION—Genre au choix du concurrent.

CONCOURS SPÉCIAUX.

Un prix sera accordé à l'auteur heureux d'une composition d'un mérite exceptionnel, et le titre de *Lauréat* lui sera conféré, aux conditions de l'Article 14e. de la *Constitution de l'Académie*.

Un autre concours spécial sera ouvert pour le Piano. Morceau de concours: *Allegro non troppo*, finale de la *Sonate appassionata*, op 57, Beethoven. Le titre de *Lauréat* sera conféré au concurrent heureux, aux conditions mentionnées dans le 14e. Article de la *Constitution*.

Les concours sont ouverts gratuitement aux compétiteurs et ils se feront publiquement.

GUSTAVE GAGNON, Président.

GUILLAUME COUTURE, Secrétaire

